



Aux membres de la Fédération Suisse de Bridge

Convocation

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la

76e Assemblée générale ordinaire de la Fédération Suisse de Bridge qui aura lieu le

samedi 20 juin 2026 à 10 h 30
au Landgasthof Schönbühl, près de Berne

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la 75e Assemblée générale ordinaire du 14 juin 2025.
1. Les rapports du comité pour l'exercice 2025-2026 sont disponibles sur le site web, voir <https://fsbridge.ch/de/uber-uns/generalversammlung/>.
2. Cette année, les rapports feront uniquement l'objet de commentaires.
3. Discussion de ces rapports.
4. Approbation des comptes et décharge du comité.
5. Cotisations des membres (inchangées) et budget 2026-2027.
6. Élections du président, des membres du comité et des vérificateurs pour 2026-2028.
 - Le président, Stephan Magnusson, se présente pour un nouveau mandat.
 - Christof Wolfer souhaite se retirer du comité. Les autres membres du comité actuel se représentent.
 - Simone Bischoff, présidente de la Basler Bridgegesellschaft, se propose comme nouveau membre du comité.
 - Depuis le départ de Miria Rückert, le Tessin n'est plus représenté au sein du comité. Maya Haug se propose désormais comme déléguée régionale.
 - George Hashimoto se retire de ses fonctions de vérificateur, Marlyse Blatter se présente à nouveau. Comme deuxième réviseur, David Käser du club de Berne se propose.
7. Calendrier des tournois 2026-2027.
8. 77e assemblée générale ordinaire : le 26 juin 2027.
9. Divers.

Les membres des cercles sont en principe valablement représentés par les délégués de ces cercles, pour autant qu'ils n'aient pas manifesté expressément une opinion contraire avant le début de l'assemblée. Chaque club peut se faire représenter avec une procuration écrite par le délégué d'un autre club. Les membres individuels peuvent également se faire représenter avec une procuration écrite par leurs délégués régionaux.

Pour figurer à l'ordre du jour, une proposition individuelle ou une candidature devra selon l'art. XII alinéa 2 des statuts être soumise au Comité un mois au moins avant l'assemblée. La participation à l'assemblée générale est ouverte à tous les membres de la FSB et non pas aux seuls délégués des cercles. Les responsables des cercles sont donc priés de bien vouloir afficher cette convocation bien visiblement pour obtenir la participation la plus large possible.

Avec nos meilleures salutations.

Lausanne, le 22 avril 2026

Fédération Suisse de Bridge
Stephan Magnusson, Président